



Paul Aebischer



Otto Zwygart sen.



Otto Zwygart jun.



Walter Donzé



Marianne Streiff-Feller



LE PEV BERNOIS AU CONSEIL NATIONAL

Politique fédérale avec passion et personnalité

En 1967, le PEV du canton de Berne gagne, avec Paul Aebischer, son premier siège au Conseil national. Depuis, il est représenté de manière ininterrompue au Palais fédéral. Au canton de Zurich le PEV parvint quant à lui à entrer au Conseil national en 1919 déjà. Depuis 100 ans, les conseillers nationaux du PEV s'engagent avec passion et personnalité en faveur de la durabilité, la justice et la dignité humaine.

En 1919, le PEV participa aux élections du Conseil national dans le canton de Zurich avec succès et sans succès dans le canton de Berne. Depuis, le PEV a toujours été représenté au sein du Conseil national, exception faite d'une interruption de quatre ans pendant la 2^{ème} Guerre mondiale. Le gain d'un deuxième siège pour le PEV du canton de Zurich en 1959 motiva le PEV bernois à se représenter en 1963 pour la première fois depuis 1919. La part électorale de 1,9% ne suffit cependant pas pour un siège. Quatre ans plus tard, le PEV gagna, par ses propres moyens, ce siège national tant convoité avec une part électorale de 2,8%. **Paul Aebischer**, assistant social de la Croix-Bleue et conseiller de Ville bernois depuis huit ans, entra alors au Conseil national. Depuis 1967, le PEV bernois est représenté sous la coupole fédérale de manière ininterrompue. En se basant sur des valeurs chrétiennes, 18 conseillers nationaux du PEV, dont cinq issus du canton de Berne, se sont jusqu'ici engagés avec passion et personnalité pour le bien commun. Leurs thèmes centraux sont les suivants:

1. La justice sociale

Depuis sa création et en se basant sur la responsabilité chrétienne et la mise en pratique de l'amour du prochain, le PEV défend les plus faibles de notre société et s'engage pour la justice sociale. La conseillère nationale en poste **Marianne Streiff-Feller** (au Conseil national depuis 2010) préside INSOS Suisse, l'association de branche nationale des institutions pour personnes avec handicap, et se bat contre l'exploitation et la traite d'êtres humains. Son

postulat demandant l'examen de la faisabilité d'une interdiction de la prostitution en Suisse a obtenu de bons résultats.

2. La préservation de la création

Un autre élément central était et reste la préservation de la création, soit la protection de l'environnement. Le PEV traite ce thème bien avant le trend écologique. Le postulat de **Paul Zigerli** (conseiller national de 1943 à 1956) déposé en 1944 «Sauvez les eaux» marqua le point de départ de la protection des eaux dans notre pays. En tant que Président de la «Coordination nationale pour la préservation des rivières et des lacs AQUA VIVA», **Otto Zwygart jun.** (conseiller national bernois de 1983 à 2000) poursuivit l'œuvre de Zigerli. Quant à son père et prédécesseur au Conseil national, **Otto Zwygart sen.** (conseiller national bernois de 1971 à 1983), il se démarqua par un attachement marqué à la nature.

3. Le soutien aux familles

Le soutien aux familles en tant que noyau de notre société a toujours été un thème central des conseillers nationaux du PEV. **Otto Zwygart jun.** demanda dans une motion l'introduction d'un droit de vote familial afin de donner plus d'importance aux intérêts des générations futures, les parents ayant procuration pour le vote de leurs enfants. **Walter Donzé** (conseiller national bernois de 2000 à 2010) estima que la loi sur les allocations familiales ayant été acceptée au Conseil national grâce aux voix du PEV fut l'un de ses plus grands succès en tant que conseiller national. Ce dossier favorable aux familles permit d'augmenter et

d'harmoniser partiellement les allocations familiales au niveau national.

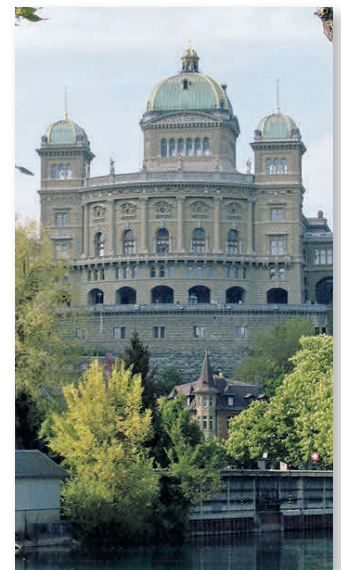
4. La protection de la vie

La dignité humaine et la protection de la vie de la procréation à la mort, qui en est dérivée, sont basées sur le principe biblique que l'être humain est fait à l'image de Dieu. Cela est fondamental pour le PEV. **Otto Zwygart jun.** s'est battu contre la solution des délais et la pilule abortive RU 486. **Ruedi Aeschbacher** (conseiller national de 1999 à 2010) lutta contre les pratiques éthiquement problématiques de l'aide au suicide, contre la multiplication des organisations d'aide au suicide ainsi que contre le tourisme de la mort. **Marianne Streiff-Feller** combattit au sein du Parlement ainsi que dans des comités électoraux contre la modification constitutionnelle relative à la procréation médicalement assistée et les modifications légales correspondantes permettant le diagnostic pré-implantatoire et, par conséquent, une sélection ciblée des êtres humains.

5. Le problème des dépendances

Et enfin, les conseillers nationaux du PEV se sont engagés avec passion en déposant de nombreuses interventions relatives à la problématique des dépendances et de la protection de la jeunesse. En 1996, l'intervention pour l'interdiction de vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans d'**Otto Zwygart jun.** fut couronnée de succès. Cela n'est certainement pas un hasard étant donné qu'en plus d'**Otto Zwygart jun.**, **Paul Aebischer** (conseiller national de 1967 à 1971) et **Heiner Studer** (conseiller national de 1999 à 2007) ont également travaillé au sein de la Croix-Bleue. En tant qu'assistant social de la Croix-Bleue, Aebischer a constamment défendu les personnes alcooliques et leurs proches.

En plus de ces cinq thèmes principaux, d'autres sont également entrés dans le domaine d'action du PEV.



Grâce à une motion, **Heiner Studer** obtint l'examen de conscience soit remplacé par la preuve par l'acte pour les civilistes. En tant que Président de la Fédération suisse de la protection civile, **Walter Donzé** était un spécialiste reconnu dans le domaine de la sécurité et de la protection de la population. Il lutta également pour l'éthique économique. Suite à la crise financière de 2008, il requit, dans une de ses motions, l'introduction d'un système de management éthique pour la place financière et l'économie. Sporadiquement des questions institutionnelles ont également été défendues. **Otto Zwygart jun.** s'est battu pour l'introduction de la juridiction constitutionnelle. Son intervention concernant la création d'une commission des valeurs a été couronnée de succès. Et enfin, **Zwygart jun.**, en tant que membre de la commission pour la révision totale de la Constitution, contribua à ce que l'introduction de la Constitution reste comme auparavant: «Au nom de Dieu Tout – Puissant!»

Heiner Studer / Philippe Messerli